



Edito

Blavetiennes, Blavetiens,

Voici le temps de l'été et des journées propices à la détente qui nous permettent de mieux affronter les difficultés du quotidien mis à mal par un pouvoir d'achat de plus en plus compliqué mais aussi par le conflit qui touche de plein fouet nos voisins ukrainiens.

Je souhaitais partager avec vous une constatation qui me déçoit ainsi que mon équipe. Un problème qui devient récurrent et dont les communes sont malheureusement toutes confrontées : LES INCIVILITES de certaines personnes qui polluent la vie de bon nombre d'entre nous. Dépôts sauvages dans la campagne, dépôts de divers objets (téléviseur, meuble, animaux morts...) près des éco-points, non-respect des règles (feu sans autorisation, désherbage près des fossés et des avaloirs ...). A cela il faut ajouter la vitesse excessive sur nos petites routes de campagne et dans les bourgs, les déjections canines sur les trottoirs et les espaces verts. PENSONS à nos agents qui œuvrent à l'embellissement de la commune et qui en passant le roto-fil tombent sur un cadeau laissé par votre ami à quatre pattes et en prennent plein la visière !!!!!. Ce sont des dysfonctionnements qui je l'espère ne dureront pas, car j'ai confiance envers vous tous pour que « le bien vivre ensemble » soit le maître mot de Bon-Repos sur Blavet, et qu'ainsi nous puissions tous prendre conscience que nous devons laisser ceux qui viendront après nous quelque chose de correct et de propre.

Mais cessons de noircir le tableau et allons plutôt de l'avant, vous allez pouvoir, dans ce bulletin N°2 prendre connaissance des projets et activités de la commune ainsi que différentes informations .

Je vous souhaite à tous un très bel été

Raoul Riou



Les projets en cours

La restructuration de l'école Mireille Chrisostome

Nous avons en projet de restructurer l'école en créant une salle de sieste, une salle de motricité et un restaurant scolaire. Suite à un concours d'architecte, c'est le cabinet Atelier Rubin Associés de Lannion qui a été retenu. Nous commençons à travailler avec eux sur les premières esquisses présentées.

Dans l'existant, il est prévu d'aménager une salle de motricité dans les classes d'élémentaire, de rénover la garderie et de revoir l'entrée des maternelles. Une salle de sieste et des toilettes seront installées près de la maternelle. A l'arrière du bâtiment existant, un nouveau bâtiment va être créé avec les deux nouvelles classes élémentaires et un restaurant scolaire. Les deux bâtiments seront reliés par un passage couvert.

Nous ne manquerons pas de vous présenter les plans dès qu'ils seront établis.

Départ en retraite de Joëlle Le Moal

Le 1er octobre, Joëlle fera valoir ses droits à la retraite. Nous avons publié une annonce pour recruter une ATSEM qui a le BAFD (ou qui est en cours de formation). En effet, pour conserver notre agrément, nous devons avoir un titulaire de ce diplôme dans l'équipe.

Anglais à l'accueil périscolaire

Notre garderie est agréée par le Service Départemental de la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports. Nous avons donc le même statut que les centres de loisirs. Cet agrément apporte une garantie de la qualité de l'accueil (du personnel formé et un nombre d'enfants limité par adulte) et des tarifs bas.

Grâce à cela, nous avons obtenu une subvention pour mettre en place un accueil langue. Cela nous a permis d'investir dans l'achat de livres et de jeux en anglais. Aussi en cette fin d'année scolaire, nous proposerons une séance de 30 minutes d'anglais lors de la garderie. Ces séances seront assurées par Mme Ballay, professeur d'anglais.

Point sur l'adressage

La dénomination des rues ainsi que la numérotation des habitations sont terminées. Elles ont été créées dans la base nationale d'adresses. C'est cette base qui certifie les adresses. Nous travaillons encore à de petites modifications ainsi qu'à la certification des adresses déjà existantes afin que cette base soit totalement à jour.

Pour les habitants concernés par cette modification des adresses, vous recevrez d'ici quelques semaines un certificat d'adresse, ainsi qu'un guide des démarches éventuelles à effectuer.

Nous allons ensuite commander les plaques avec les numéros des habitations. Vous serez avertis lorsque vous pourrez venir les chercher en mairie. Il vous appartiendra de les installer sur vos habitations (probablement en septembre).

Les projets en cours

De nouveaux équipements et de nouvelles facilités informatiques

Depuis le début de l'année 2022, l'équipe administrative de la commune de BON REPOS SUR BLAVET dispose de nouveaux équipements et de nouvelles facilités informatiques. Ces changements souhaitent répondre à trois objectifs : (1) mettre à la disposition des services de la commune un outil de travail fiable, sécurisé et conforme à leurs besoins ; (2) offrir aux habitants un niveau de service de proximité homogène dans chacune des trois mairies ; (3) faciliter le travail collaboratif des élus et de l'équipe communale.

Ainsi, l'équipe administrative utilise aujourd'hui des ordinateurs portables professionnels qui, dans chaque mairie d'office, peuvent être connectés au réseau, reliés à un écran de 24 pouces et devenir alors un poste de travail fixe et confortable. Les données de la commune de BON REPOS SUR BLAVET ont par ailleurs été stockées dans un espace structuré commun, accessible depuis PERRET, SAINT-GELVEN et LANISCAT. Chaque agent du service administratif peut se rendre dans chacune des mairies de la commune pour y assurer une permanence et retrouver son espace de travail et ses données, à l'identique.

Un ordinateur supplémentaire a été installé à la mairie de LANISCAT afin de permettre aux agents de l'équipe périscolaire, aux gestionnaires des gîtes et aux agents de l'équipe technique de travailler sur leurs sujets (données de la cantine, réservations des nuitées dans les gîtes, relevés des lagunes, commandes, plannings, etc...). Le travail collaboratif est facilité par l'utilisation d'outils partagés ; par exemple, les agents et une partie des élus bénéficient d'une messagerie commune et d'une plateforme d'échange de documents. Les ordinateurs portables permettent également d'envisager, pour l'équipe administrative, des possibilités de télétravail qui, dans un contexte encore troublé, peuvent favoriser la continuité du service aux usagers.

Ces nouveaux équipements et ces nouvelles facilités informatiques constituent un socle unifié et sécurisé qui permet de prévoir la mise en œuvre de services complémentaires (outil de communication, logiciel de gestion des cimetières, de gestion des salles des fêtes et des gîtes, portail famille, etc.).

Le projet qui a permis d'aboutir à cette solution globale a été conduit par l'équipe administrative et les élus, avec l'appui d'un ingénieur informatique du centre de gestion des Côtes d'Armor. Pour le financer, la commune a obtenu une aide dans le cadre du programme national FRANCE RELANCE 363 « Compétitivité », Fonds de Transformation Numérique des Territoires (FITN). C'est une entreprise bretonne locale qui a été retenue pour la mise en œuvre de l'installation.

Financé par



Le Gwenn ha du à St-Gelven

En 2021, l'étude de faisabilité a démontré que le bâtiment était réversible.

Nous avons donc profité du temps de fermeture pour avoir une réflexion structurante sur le commerce.

Nous nous sommes rapprochés du programme "1000 cafés" qui apporterait diverses activités : bar, boulangerie, restauration rapide, lieux de vie avec des animations fréquentes. Par ailleurs cette association s'occupe du recrutement et de la formation du gérant. Ils leur apportent également un soutien sur le long terme.

En ce qui concerne les travaux nous sommes en cours d'étude avec le cabinet d'architecte "Dargorne-Guillemain" (Loudéac) pour un budget de 220 000 € HT financé à 80 % par la DETR, la DSIL et le programme ORECA du SDE. L'ouverture est prévue pour l'été 2023.

Retour sur le printemps



Décorations et vêtements

Le printemps s'est invité joyeusement au sein des trois bourgs. Il a pris la forme de lapins, d'œufs peints, sur bois, les créations sont parties s'installer dans un petit espace de verdure. En s'approchant un peu on pouvait observer les jolis graphismes et les couleurs. Le concours de dessin ouvert aux enfants de 3 à 12 ans a été l'occasion de découvrir de jeunes artistes inspirés par la belle saison. Merci à toutes et tous.



Le repas des années

Salle comble le samedi 14 mai à la salle des fêtes de Saint-Gelven pour le repas du CCAS regroupant les années des trois anciennes communes de Laniscat, Perret et Saint-Gelven. Le repas était servi par le restaurant Le p'tit Pilem et animé par l'accordéoniste Jean-Luc Prat et accompagné par Ludovic. Nos années ont très bien mangé et ont apprécié de se retrouver à nouveau après 2 années sans repas pour cause de Covid.

Quelques infos pratiques

Le site internet de la commune

Grâce au programme France Relance 2022, la commune de Bon-Repos-Repos-sur-Blavet est en train de revoir son site WEB de façon à faciliter l'accès à un certain nombre de services, dont les démarches administratives, et aux informations relatives aux quotidiens de ses habitants. Ce site, nous le souhaitons, sera utile à tous les blavétiens et blavétiennes, mais également aux nouveaux arrivants et aux touristes de passage dans notre belle région. L'accent sera mis sur l'ergonomie. Rendez-vous à la rentrée de septembre, nous vous ferons signe !!



Les tarifs des gîtes communaux

Les tarifs de nos deux gîtes communaux ont été revus afin d'apporter un avantage aux habitants de la commune. Ainsi pour un WE (2 jours/1 nuit) :

- Le gîte de L'Orme du bois (Laniscat) est proposé à 400 € pour 21 personnes à la place de 500 €
- Le gîte de Ty Bris (Saint Gelven) est proposé à 160 € pour 8 personnes à la place de 240 €

Pour tous renseignements contacter Morgane ([06 38 97 44 98](tel:0638974498)) ou Christelle ([06 99 20 22 57](tel:0699202257))

